



# ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Inspection Pédagogique Régionale de Sciences de la vie et de la Terre

### Rectorat

3, boulevard de Lesseps  
78017 Versailles Cedex

Inspection Pédagogique Régionale  
de sciences de la vie et de la Terre

Jennifer **BERTRAND**  
Carole **BUISSON**  
Anne-Laure **CAPITAN**  
Isabelle **DIGARD**  
Laurent **GUERRE**  
Fabien **SERRET**

Tél : 01 30 83 40 42  
Mél : [ce.ipria4042@ac-versailles.fr](mailto:ce.ipria4042@ac-versailles.fr)

A Versailles, le 30 septembre 2022

Les IA-IPR de SVT

à

Mesdames et Messieurs les professeurs  
de sciences de la vie et de la Terre

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
des lycées et des collèges, publics et privés sous contrat

### Objet :

- Message du collège des IA-IPR de l'académie
- Lettre de rentrée disciplinaire pour l'année 2022-2023

#### • Message du collège des IA-IPR de l'académie

Nous espérons que vous abordez cette nouvelle année avec enthousiasme et nous vous souhaitons une rentrée aussi agréable que possible. Plus que jamais, nous souhaitons travailler en toutes choses à la réconciliation de l'effort, constitutif du travail et de tout progrès, et du plaisir, d'enseigner et d'apprendre. Nous sortons en effet d'une longue et difficile période qui nous fait sentir combien l'école doit devenir pour tous, professionnels et élèves, un facteur d'épanouissement autant que de réalisation personnels.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collègues, entrants dans le métier (stagiaires, contractuels) et dans l'académie. Nous remercions les tuteurs, les mentors et chacun d'entre vous qui les accompagnez spontanément et facilitez leur prise de fonction dans les établissements.

La période que nous avons connue, si fortement contrainte par les conditions sanitaires, aura néanmoins permis le développement des outils pédagogiques et notamment de ressources hybrides qui sont aujourd'hui au bénéfice de votre exercice. N'hésitez pas à consulter les sites académiques disciplinaires et à vous emparer des ressources transversales telle que la mallette hybridation en ligne sur Ariane [Organiser la continuité pédagogique - Mettre en oeuvre l'hybridation](#). Nos élèves restent fortement marqués par la période écoulée dont ils sortent pour nombre d'entre eux fragilisés, dans leur relation aux apprentissages et aux autres, à l'école ou à leur avenir. Ceci doit nous engager à maintenir élevées notre attention et notre vigilance.

#### Des directions pédagogiques nationales et académiques

L'école poursuit ses efforts pour inclure les élèves en situation de handicap. Le certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) est ouvert à tous ceux d'entre vous qui souhaitent acquérir et faire reconnaître leurs compétences dans ce domaine.

En tout enseignement, se dessinent également les valeurs qui fondent les relations sociales et notre conception de la vie ensemble : depuis plusieurs années, l'école affirme sa résolution de rendre effective l'égalité entre les filles et les garçons, de former des citoyens instruits de leurs devoirs les uns envers les autres (EMC) et envers l'environnement qui rend possible leur existence, à travers le développement durable (EDD), enfin d'assumer exemplairement l'hospitalité en accueillant les enfants ukrainiens et plus généralement les enfants allophones. Elle entend donner à tous les élèves accès à la culture (Pass culture pour tous), à l'ouverture linguistique, à une éducation physique et sportive. La promotion de l'esprit critique, lequel consiste essentiellement à s'assurer des conditions qui permettent d'accorder sa confiance, doit être au cœur des enseignements. Elle trouve appui dans une nouvelle culture scolaire de l'oralité destinée à permettre à tous les élèves de s'exprimer et de communiquer.

La valorisation de la parole, de la lecture à voix haute, de la discussion et du débat d'idées est le moyen de développer cette parole personnelle, instruite, réfléchie.

Au collège, les évaluations de 6<sup>ème</sup> doivent être conçues comme un outil infléchissant les pratiques d'enseignement. Des éléments d'orientation et notamment de connaissance de métiers permettent aux élèves de construire progressivement leur parcours à compter de la 5<sup>ème</sup>.

Au lycée, l'orientation doit être réfléchie continuellement depuis la classe de seconde qui en pose les jalons pour construire un parcours de réussite. Il nous appartient de développer encore la construction des compétences, de cultiver chez nos élèves l'aptitude à lier les savoirs, les mobiliser et les appliquer dans des situations ou des tâches intellectuelles complexes, et de mieux former à leur évaluation. Des ressources académiques vous accompagnent dans cette direction forte de nos enseignements : [Mobiliser les évaluations nationales pour mieux accompagner les élèves](#).

### **Un pilotage académique qui met l'accent sur l'accompagnement**

L'académie de Versailles souhaite encourager et accompagner les professeurs dans leur démarche de développement professionnel.

Elle s'efforce ainsi tout particulièrement en cette rentrée :

- de consolider les compétences et la position institutionnelle des professeurs contractuels par la voie de la formation et des concours ;
- d'accompagner les néo-titulaires par des *mentors* ;
- d'accompagner les professeurs titulaires dans le développement de leurs compétences pour devenir conseiller pédagogique (tutorat et mentorat) ou formateur (Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique CAFFA); de les aider à diversifier les situations d'enseignement par l'acquisition de compétences connexes (Discipline non linguistique DNL, certifications, CAPPEI...); de soutenir leur évolution de carrière, notamment par la préparation des concours de personnel d'encadrement ou de l'agrégation.

Cet accompagnement résulte naturellement de la culture collective qui représente aujourd'hui une dimension essentielle du métier d'enseignant. La concertation des équipes pédagogiques et éducatives autour d'objets professionnels partagés, des classes et des projets augmentent les possibilités de chacun et la cohérence de l'ensemble. Les formations entre pairs en établissement (Formation à initiative locale FIL) en sont un levier important. Parallèlement, les pratiques collectives des élèves améliorent leur autonomie collective et les compétences sociales indispensables dans le monde contemporain.

Dans ces perspectives et avec la volonté de suivre et faciliter vos projets et expérimentations pédagogiques, les corps d'inspection vous renouvellent leur volonté d'être à votre écoute et à vos côtés.

Nous avons, cette année encore, de belles choses à accomplir ensemble et nous réjouissons par avance de nos démarches concertées. Veuillez être assurés, chères et chers professeurs et conseillers principaux d'éducation, de toute la considération et la gratitude que suscitent votre travail et votre engagement.

#### • **Lettre de rentrée des IA-IPR de SVT pour l'année 2022-2023**

Chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, une très bonne rentrée scolaire 2022, en espérant que vous avez passé de très bonnes vacances estivales.

Nous adressons nos vœux de bienvenue dans l'académie de Versailles aux personnels enseignants et de laboratoire nouvellement nommés et nous félicitons les lauréats de concours. Une nouvelle fois, nous vous remercions vivement pour votre investissement et votre professionnalisme qui ont contribué à la bonne mise en œuvre des épreuves d'examen et à la réussite des élèves.

Cette année l'équipe d'inspection évolue : Mme Gaëlle GUILLOTIN poursuit ses missions dans l'académie d'Orléans-Tours et nous accueillons dans l'académie Mme Jennifer BERTRAND.

La responsabilité des bassins est partagée entre les IA-IPR. Vous trouverez sur le site disciplinaire la [carte de répartition](#) mise à jour.

Nous aurons à cœur de continuer à vous accompagner lors de nos visites, des réunions d'équipes, des conférences pédagogiques et à l'occasion du plan académique de formation renforcé.

L'ouverture de l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC) s'accompagne de nouvelles modalités d'inscription au plan académique de formation à partir de l'année scolaire 2022-2023. Pour accompagner les évolutions de notre système éducatif, nous vous proposons, avec les formateurs de l'académie, une **offre de**

**formation** diversifiée et renouvelée à laquelle nous vous conseillons de vous inscrire. Toutes les inscriptions se feront via [le portail de l'EAF](#) vous aurez la possibilité de vous abonner aux formations qui vous intéressent, puis de vous préinscrire (voir la [vidéo explicative](#)). **Une des nouveautés est que vous pouvez consulter l'offre de formation et vous abonner à une formation qui vous intéresse tout au long de l'année.** L'offre académique est présentée par cycle. Dans le cycle intitulé "enseignants du second degré", des modules et parcours de formation sont proposés et classés par grandes thématiques de formation. Nous vous invitons à penser votre parcours de développement professionnel sur plusieurs années en l'articulant avec les formations à initiatives locales (FIL) proposées par votre établissement.

Des **groupes de travail** ont produit l'an dernier des ressources auxquelles vous avez accès via le [site académique disciplinaire](#) et l'espace réservé "profsvt" accessible sur la plateforme "[tribu](#)". Ce travail sera poursuivi cette année. Chacun de vous est invité à participer selon ses compétences, ses envies et ses besoins.

### **Au lycée**

L'année passée a été marquée par la mise en place d'un projet d'évaluation dans chaque établissement afin d'accompagner la modification du baccalauréat et l'introduction de l'évaluation par contrôle continu à hauteur de 40%.

En cette rentrée 2022, il sera nécessaire de poursuivre les échanges en équipes, autour des pratiques d'évaluation, afin de les harmoniser et de tenir compte de l'expérience de l'année passée pour aboutir à un [projet d'évaluation](#) (disciplinaire et d'établissement) partagé à l'échelle de la communauté éducative.

Les IA-IPR de SVT seront à vos côtés pour contribuer aux réflexions dans les évolutions de vos projets d'évaluation (harmonisation, approche par compétences, progressivité des apprentissages).

Les **parties du programme de terminale qui pourront faire l'objet d'une évaluation lors de l'épreuve d'enseignement de spécialité** "Sciences de la vie et de la Terre" de la classe de terminale de la voie générale, sont précisées dans le [bulletin officiel n°36 du 30 septembre 2022](#) (page 58).

Afin de préparer au mieux vos élèves à l'épreuve du « [Grand Oral](#) », il sera nécessaire de poursuivre le développement des **compétences orales** des élèves, déjà travaillées au collège ; notamment en multipliant les occasions de les travailler, en diversifiant les approches en classe et en poursuivant la réflexion autour de leur évaluation.

Nous vous confirmons une diversification des situations d'ECE à compter de la session 2023 du baccalauréat. Suite à des retours de terrain et à des demandes de précisions venus de l'ensemble des académies, des ajustements et des précisions ont été apportées, ils sont consignés dans un texte que nous vous adresserons dès sa parution.

### **Au collège**

Nous rappelons que les programmes de cycles 3 et 4, applicables depuis la rentrée 2020, ont été modifiés pour renforcer les [enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable](#). Nous vous invitons à consulter les ressources présentées lors des [conférences pédagogiques](#) au cours de l'année 2020-2021 pour revisiter, si nécessaire, les activités que vous proposez en classe.

L'accompagnement de la mise en œuvre des programmes de collège et des parcours éducatifs continuera de s'appuyer cette année sur la dynamique des [réseaux pédagogiques de proximité](#). Les productions réalisées à cette occasion sont publiées sur le site SVT Versailles. Nous remercions tous les professeurs investis dans ces groupes, qui permettent d'enrichir régulièrement ces productions.

La réussite de tous les élèves nécessite une réflexion sur le travail personnel de chaque élève dans la classe et en dehors de la classe. Dans ce sens nous vous invitons à vous emparer du dispositif « [Devoirs faits](#) » qui en est un levier et dans lequel les professeurs de SVT du collège ont toute leur place.

### **Au collège et au lycée**

Lors de nos visites en classe, nous avons observé dans de très nombreux établissements des projets tournés vers l'Education au Développement Durable (EDD). Nous vous savons engagés pour pérenniser ces projets pédagogiques que vous portez en vous appuyant notamment sur les éco-délégués et la labellisation E3D. Ainsi, grâce à vous, vos établissements placent la transition écologique et énergétique au cœur de leur projet. Au cours de l'année, un guide de la sobriété écologique sera publié pour permettre à tous les membres de la communauté éducative d'agir et d'évaluer l'empreinte environnementale des mesures dans l'ensemble des champs concernés (sobriété énergétique, numérique, lutte contre le gaspillage, bonnes pratiques en termes d'activités extérieures, etc.).

La réussite de tous les élèves passe par l'**individualisation et la sécurisation des parcours** : au cycle 3 avec les liaisons école-collège, au lycée lors de l'accueil des élèves issus de troisième ou sur la continuité bac -3 / bac +3. Les professeurs de SVT ont des compétences pour intervenir dans la construction du projet personnel de l'élève et doivent inscrire leur action dans la mise en place d'un parcours d'orientation sécurisé vers le lycée et l'enseignement supérieur. Nous remercions tous ceux qui se sont mobilisés l'année dernière comme professeur principal ou dans les instances de l'établissement et nous vous invitons à poursuivre cet investissement.

Pour favoriser l'engagement des élèves et consolider leurs parcours, nous vous encourageons à mettre en œuvre ou à participer à des **démarches de projet** impliquant vos élèves autour du développement durable et de la santé au sein de vos établissements, mais aussi à leur permettre de participer à des concours scientifiques (par exemple [CGénial](#) et [les Olympiades des géosciences \(palmarès\)](#) et [de biologie \(palmarès\)](#)).

Pour rester informé de l'actualité de la discipline, pensez à vous abonner à la [liste de diffusion SVT](#). Vous pouvez aussi, comme tous les ans, vous inscrire et participer aux conférences pédagogiques dont les dates seront annoncées prochainement, via les secrétariats de vos établissements.

Enfin, la nouvelle campagne de **rendez-vous de carrière** débutera en octobre. Nous vous invitons à préparer l'échange que nous aurons avec vous après la visite en classe en consultant le « [document de référence de l'entretien](#) » dans [le guide du rendez-vous de carrière](#). Vous pouvez aussi présenter à cette occasion tout document permettant d'éclairer votre parcours et vos pratiques professionnelles, y compris dans les niveaux de classes différents de celui de la visite.

N'oubliez pas d'activer et de consulter votre [messagerie professionnelle](#) sur laquelle seront envoyées toutes les notifications concernant ce rendez-vous. Nous vous rappelons que le délai de prévenance est fixé à 15 jours.

Nous vous remercions d'avance pour votre implication et nous vous renouvelons notre confiance dans la réalisation des missions qui vous sont confiées. Prenez soin de vous et de vos proches.

Les IA-IPR de Sciences de la vie et de la Terre.

L'inspectrice d'Académie  
Inspectrice Pédagogique Régionale



Jennifer BERTRAND

L'inspectrice d'Académie  
Inspectrice Pédagogique Régionale



Carole BUISSON

Chargée de Mission  
d'Inspection



A-Laure CAPITAN

L'inspectrice d'Académie  
Inspectrice Pédagogique Régionale



Isabelle DIGARD

L'inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique Régionale



Laurent GUERRE

L'inspectrice d'Académie  
Inspectrice Pédagogique Régionale



Fabien SERRET